



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 10 juin 2024

début : 16h30

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Mme Muriel Preti MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et Michel Rochat

Demande de soutien

de verser un don unique à Vaud Rando, Lausanne qui inclus la cotisation annuelle.

Invitations

de déléguer Mmes Muriel Preti et Sonia Hugentobler à l'apéritif de clôture de l'édition 2024 du Passeport-Vacances.

de déléguer M. Michel Rochat au 100^e anniversaire du bureau Herter & Wiesmann.

d'excuser la Municipalité auprès des Transports publics de la région lausannoise SA pour leur assemblée générale.

Déchetterie de la Louye

de valider l'offre reçue pour l'entretien annuel des deux bennes compactantes.

Visite de communes 2024

que la visite annuelle du Préfet aura lieu le lundi 25 novembre 2024.

Cimetière de Mézières

d'autoriser M. Pierre-Yves Duvoisin, marbrier à Yverdon-les-Bains à poser le monument funéraire des époux Boulanger au cimetière de Mézières, selon croquis remis, aux dimensions de la concession existante.

Jeunesse de Mézières

d'autoriser momentanément la Jeunesse de Mézières, respectivement jusqu'au 30 septembre 2024, à parquer leurs deux caravanes aux Maraîches.

POCAMA

de valider la demande N°1922442 déposée par la Fondation Tour de Romandie pour le Tour de Romandie féminin 2024, étape La Grande Béroche-Lausanne, le 6 septembre 2024

Ordonnance pénale

de délivrer une ordonnance pénale à l'encontre d'un propriétaire de véhicule pour avoir stationné sur la place de parc N°7 du parking du cimetière à Mézières le 5 juin 2024. Selon la mise à ban existante, les places No 7 à 11 sont réservées uniquement aux visiteurs du cimetière de Mézières.

CAMAC 232616 / Zalcman

de mettre à l'enquête publique le remplacement du chauffage au mazout par une pompe à chaleur air/eau, parcelle N°4562.

CAMAC 232460 / Reymond

la mise à l'enquête complémentaire n'ayant pas suscité de remarque ou opposition, de délivrer le permis de construire pour : modification pente toiture, uniquement la partie centrale de la maison, rajout porte-fenêtre + balcon côté Sud, agrandissement fenêtre côté Nord et prolongation de la toiture existante côté Nord, sur la parcelle N° 613.

CAMAC 219810 / Décaillet

de délivrer le permis d'utiliser pour les trois places de parc créées pour le magasin, parcelle N°4037.

Parcelle N°4540

de signer le formulaire d'annonce pour la production du chauffage ou de l'eau chaude sanitaire par une pompe à chaleur air/eau ou air/air, autorisant l'installation d'une pompe à chaleur air/air, selon dossier remis. Le projet est dispensé d'autorisation selon art. 68c RLATC et peut être réalisé dès réception de l'avis signé, conformément au descriptif.

Parcelle N°4108

de signer l'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 41.96 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

Pro Senectute Vaud

d'autoriser Pro Senectute Vaud, à stationner un bus d'information destiné aux seniors de la Commune le mercredi 4 septembre 2024 devant la Grande salle de Mézières.

Pro Juventute

de verser un don ponctuel au Centre régional Suisse Romande de Pro Juventute pour le service 147.

Demandes de location

de confirmer à la Paroisse du Jorat la location de la Grande salle de Mézières pour le spectacle La Marelle "La Vengeance du Pardon" le 13 novembre 2024.

d'accepter la demande reçue d'un habitant de Mézières pour louer la salle des Enfants Bourgeois à Mézières le 21 décembre 2024 afin d'y organiser un anniversaire.

Salle des Enfants Bourgeois

de valider le devis de la Menuiserie Bovey Zweifel Sàrl pour la fourniture et pose de nouvelles portes en panneaux mélaminé blanc. Il s'agit du remplacement des portes coulissantes au fond de la salle.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Patrick Emery



La Secrétaire

Valérie Pasteris

⇒ prochaine séance municipale le 17 juin 2024